



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

feux tricolores

Question écrite n° 61991

Texte de la question

M. André Aschieri appelle l'attention de Mme la ministre déléguée à la famille, à l'enfance et aux personnes handicapées sur l'absence d'homogénéité des dispositifs pour handicapés visuels. En effet, certaines villes, sont équipées de dispositifs pilotes permettant aux handicapés visuels de savoir à leur approche si le feu tricolore est vert ou rouge. Or, il existe des dispositifs très différents qui vont de signaux sonores à l'attribution de boîtiers personnalisés. La diversité de ces dispositifs ne permet pas de répondre aisément à l'exigence d'efficacité souhaitée. D'autre part, en l'absence de réglementation, elle n'incite pas les collectivités locales à équiper les lieux publics. Il lui demande donc de lui indiquer les mesures qu'elle pourrait prendre de façon urgente afin de lutter contre cette absence de rationalité.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61991

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : famille, enfance et personnes handicapées

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 juin 2001, page 3200